

## **Entretien avec Mr François-Xavier Huard,**



**Conseiller Artisanat auprès de Mr Alain Griset, ministre délégué (auprès de Mr Bruno Le Maire ministre de l'économie, des finances et de la relance) en charge des petites et moyennes entreprises, en présence de Justine Soussan, conseillère parlementaire de Mr le ministre.**

**Le lundi 7 juin, 6 représentants du collectif Savonniers Mobilisés se sont entretenus avec Mr François-Xavier HUARD au sujet de la situation des savonniers suite à la crise COVID.**

---

### **Présentation du métier**

---

Une présentation du métier d'artisan savonnier ainsi que du procédé de fabrication majoritaire dans les savonneries françaises, la saponification à froid, a pu être faite.

Il a été rappelé que si les savonneries sont de petites structures, elles sont dynamiques, ancrées dans les territoires et un véritable maillon de l'économie locale.

---

### **Impact de la crise Covid**

---

La crise covid-19 a eu un impact fort sur les savonneries : fonctionnant essentiellement par la vente en direct, dans les ateliers et sur les marchés, mais aussi par l'intermédiaire de commerces qui sont restés fermés.

Les conséquences ont été une perte de chiffre d'affaires constatée en moyenne de 30%, dans un secteur pourtant en pleine expansion.

Le Click & Collect recommandé, bien qu'utilisé par une majorité de savonniers n'est pas forcément adapté aux besoins de la clientèle qui aime être conseillée dans ses achats. Certains clients n'ont pas le réflexe de passer leurs achats en Click & Collect, d'autres ne le souhaitent pas, la plupart ne le font pas. Et la majorité de ces achats sont répercutés en grandes et moyennes surfaces.

Les modes de consommation pourtant eux évoluent, les consommateurs veulent de l'artisanal, du local. Contraindre nos clients en période d'épidémie à se tourner vers des produits qu'ils n'auraient habituellement pas achetés, cela va à l'encontre de leurs besoins, envies, valeurs et de leur éthique, étant conscients des efforts qu'ils ont à faire en termes de développement durable et de consommation responsable. C'est ainsi l'artisanat français local qui est touché.

Les aides gouvernementales, bien qu'appréciables ont été rarement demandées par les savonniers, souvent hors critères.

De plus, le souhait des savonniers est tout simplement de pouvoir travailler, d'autant plus que nous proposons des produits de première nécessité, essentiels dans la lutte contre les virus, a fortiori la Covid-19.

---

## **Le mouvement #savonniersmobilisés**

---

Face à ces constats et au sentiment d'incohérence vécu par les savonniers, mais aussi par leur clientèle, le **Collectif des Savonniers Mobilisés** a été créé en Novembre 2020 à l'annonce du second confinement.

Il nous est apparu indispensable de nous regrouper pour mettre en évidence l'absurdité de la situation pour les savonneries et sensibiliser sur l'importance du savon solide dans la lutte contre l'épidémie.

Les confinements successifs ont été vécu par notre corps de métier comme une grande frustration : il était répété partout dans les médias et dans les campagnes de prévention qu'il fallait "**se laver les mains avec du savon**", et dans le même temps les savonneries artisanales ne pouvaient pas vendre leur production via les canaux habituels de vente. En tant que produit « essentiel » pour lutter contre l'épidémie, le savon était toujours vendu dans les grandes et moyennes surfaces, ce qui était certes logique, mais pas équitable vis à vis de notre corps de métier artisanal.

Le mouvement des savonniers mobilisés s'est fait connaître sur les réseaux sociaux à partir de campagnes photos et vidéos, puis par l'opération "**Savons à Matignon**" avec les centaines de savons reçu par Messieurs **Jean Castex** et **Olivier Véran**.

Cette opération de sensibilisation nous a d'ailleurs valu plusieurs passages télévision et radio ainsi qu'une quarantaine d'articles dans la presse.

Parallèlement nous avons interpellé par courrier les Préfectures, nos élus locaux, députés et sénateurs.

Bon nombre d'entre eux se sont portés relais de notre action.

Le président de la CMA France, Monsieur **Joël Fourny** nous a présenté son soutien début juin et a alerté Monsieur le Ministre Alain Griset sur le caractère essentiel de notre activité d'artisan savonnier.

---

## **Revendications des #savonniersmobilisés**

---

Nous souhaitons donc aujourd'hui de la cohérence dans le discours gouvernemental.

Il n'est plus possible d'entendre d'une part qu'il faut se laver les mains régulièrement et d'autre part de voir nos savonneries fermées pendant les confinements et ne pas pouvoir vendre sur les marchés, alors que nous proposons un produit de première nécessité.

Nos clients et certains élus sont mêmes étonnés de cette situation ubuesque. Est-ce un oubli de notre activité ?

---

## Revendications des #savonniersmobilisés

---

- Même si nous ne l'espérons pas si par malheur nous devons vivre un nouveau confinement, notre première demande est d'être reconnu comme commerce de première nécessité et ainsi :

**> pouvoir ouvrir nos espaces de vente (application des mêmes limitations de fréquentation par rapport à la taille de nos espaces, et respect des gestes barrières, comme déjà fait entre les confinements)**

**> pouvoir vendre sur les marchés alimentaires (en très grande majorité en plein air ou dans des espaces assez grands pour nous permettre d'éviter des attroupements).**

- Par ailleurs nous vous interpellons sur une incohérence majeure : un Arrêté du 7 mai 2020 a fait baisser la TVA à 5,5% à l'ensemble des produits de lutte contre la COVID-19 (dont gel hydroalcoolique, masques, blouses). Le savon solide a été oublié pour cet abaissement temporaire de la TVA.

Or le savon solide est un produit de première nécessité, il est mentionné par le gouvernement comme un des moyens de lutte (par le lavage des mains), et sa TVA est restée à 20%.

**> Notre seconde demande est donc de baisser la TVA des savons solides à 5,5% (comme il a été fait pour les protections périodiques féminines il y a quelques années).**

Cet arrêté favorise les gros industriels et les importateurs de produits qui ne sont pas fabriqués en France. Alors que nous avons 800 savonniers qui mettent en avant leur savoir-faire « **made in France** » !

---

## Réponses de Monsieur Huard

---

Suite à cette présentation, Mr Huard nous a rappelé que 90% des aides ont été attribuées à des TPE : Fond de solidarité, Liste S1bis, prime à l'embauche pour les apprentis, moratoires, exonérations des charges sociales, PGE, chèque numérique...

De même Mr Huard a insisté sur le mauvais emploi du terme « commerce essentiel », qui laisserait entendre que des commerces ne le sont pas. La démarche gouvernementale a été de limiter autant que possible la circulation des personnes, de circonscrire au minimum les établissements qui restent ouverts : d'où la décision de fermeture des secteurs qui ne sont pas de première nécessité. Les lieux qui restent ouverts sont ceux qui sont indispensables aux besoins de première nécessité de la population.

Mais il n'existe pas de classement existant des commerces de première nécessité. En période d'urgence sanitaire, les décisions de fermeture d'établissements et de commerces sont prises et appliquées par décrets adaptés au fur et à mesure.

Concernant la demande d'ouverture pendant un éventuel prochain confinement Mr Huard nous a informé que dans le cas – malheureux – de nouvelles mesures de restrictions, notre

demande serait prise en compte et étudiée (comme pour d'autres professions ayant présenté leurs arguments), notre volonté de pouvoir travailler étant tout à fait justifiée.

Concernant la demande de baisse de la TVA à 5,5 % elle sera relayée en interne auprès du cabinet des comptes publics et cabinet de Bruno Le Maire, plus spécialisés en fiscalité, avec notamment la question de savoir pourquoi le savon solide a été écarté de la liste des produits concernés, et quelle serait la marge de manœuvre pour le faire l'intégrer.

Pour finir, Mr Huard nous propose d'envisager la visite d'une savonnerie par Monsieur le Ministre Alain Griset lors de l'un de ses déplacements.

Le collectif est dans l'attente de la suite à donner avec des propositions d'ici la fin du mois de juin.

**Contact :**

[savonniersmobilises@gmail.com](mailto:savonniersmobilises@gmail.com)

**Porte-parole :**

|  |
|--|
| <b>Anne-Sophie Martin</b> , En Douce Heure, Dordogne               |
| <b>Amélie Zurlo</b> , La fabrique des Monts et Merveilles, Ardèche |
| <b>Charlie Marandet</b> , Lilith Cosmétique, Meurthe-et-Moselle    |
| <b>Emilie Cassar</b> , Coté Bulle, Gard                            |
| <b>Jérémy Le Goff</b> , Bubbles For Earth, Val d'Oise              |
| <b>Sarah Giraud</b> , Savonnerie Herbe Folle, Pyrénées Orientales  |

**[#savonniersmobilisés](#)**

<https://www.facebook.com/savonniersmobilises>